Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 19/03/2025
ID : 059-215900176-20250313-DE25019-DE

ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 13 mars 2025
Convocation du : 28 février 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le treize mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Céline LEROUX, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Véronique NAEYE, Martine COBBAERT, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Jean-Louis MERTEN conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Grégory PICKEU

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le
ID : 059-215900176-20250313-DE25019-DE

DE25.019

FINANCES
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Autorisation - Approbation

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est inscrite depuis 2018 dans le code général des collectivités territoriales (CGCT) en son article L 2334- 42.

Elle est destinée aux collectivités et à leurs groupements à fiscalité propre. Elle est ciblée sur le financement d'opérations d'investissement au travers de thématiques éligibles précisées dans une circulaire transmise aux élus par le Préfet

Ainsi, dans le cadre des différentes thématiques concernées par la DSIL, la Ville sollicite des aides financières pour les opérations suivantes :

- la rénovation de la toiture de l'école élémentaire Anatole France, au titre de la rénovation thermique, transition énergétique, et le développement des énergies renouvelables dans les bâtiments publics

- la mise en accessibilité des bâtiments publics au titre de la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics :

  - Hôtel de ville
  - Foyer Restaurant
  - Le Vivat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide:

- d'approuver la demande de participation financière auprès de la Préfecture du Nord dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local et de tout autre financeur potentiel
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

VILLE D'ARMENTIERES NORD

Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Jean-Michel MONPAYS